

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE CACOUNA**

Le 3 décembre 2018

Procès-verbal de la séance régulière du conseil de la Municipalité de Cacouna, tenue le troisième (3) jours de décembre deux mille dix-huit (2018) à 19 h 30, à la salle municipale située au 415, rue de l'Église à Cacouna, lieu ordinaire des séances de ce conseil.

Présences:

Danielle Gagné	#1	présente
Rémi Beaulieu	#2	présent
Francine Côté	#3	présente
Benoît Thériault	#4	présent
Bruno Gagnon	#5	présent
Suzanne Rhéaume	#6	présente

Deux (2) citoyens sont présents à l'assemblée.

1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue

La séance est ouverte à 19 h 30, la mairesse, Madame Ghislaine Daris préside l'assemblée et Madame Carole Pigeon, directrice générale et secrétaire-trésorière, rédige le procès-verbal.

2018-12-313-2.1

2. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu
et résolu à l'unanimité des membres présents :

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
 - 3.1. Séance régulière du 5 novembre 2018
 - 3.2. Séance spéciale du 12 novembre 2018
4. RATIFICATION DES DÉBOURSÉS ET ADOPTION DES COMPTES DU MOIS
 - 4.1. Ratification des déboursés du 1^{er} au 30 novembre 2018 et approbation des comptes
5. CORRESPONDANCES
 - 5.1. Plainte concernant la circulation de camion par la rue Beaulieu
 - 5.2. Résolution, Cercles de Fermières du Québec
 - 5.3. Maintien des services destinés aux francophones de l'Ontario
 - 5.4. Dépôt d'une lettre de remerciements de la part du Cœur «De la Terre à la Mer »
6. ADMINISTRATION GÉNÉRALE
 - 6.1. Formation pour Chantale Théberge, adjointe trésorière et Carole Pigeon, directrice générale / secrétaire trésorière / comptabilité TPS et TVQ
 - 6.2. Renouvellement de l'adhésion 2019 à la Fédération Québécoise des Municipalités
 - 6.3. Feuillet Paroissial Secteur de la Terre à la Mer, publication annuelle
 - 6.4. Adhésion Les Fleurons du Québec 2019-2021
 - 6.5. PG Solutions Contrat de l'entretien des applications comptables du 01 janvier au 31 décembre 2019
 - 6.6* MOTION réglementation sur le budget 2019 et taux de taxations 2019
 - 6.7* Adoption du règlement #105-18 relatif au "BON ORDRE ET DE LA PAIX" modifiant le règlement 60-13.
 - 6.8* Adoption du règlement #106-18 modifiant le règlement 55-12 et 89-16 relatif au "CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX".
7. SÉCURITÉ PUBLIQUE
 - 7.1. Service incendie – Rapport de novembre 2018
 - 7.2. Colloque du 2 février 2019 en sécurité civile, St-Louis du Ha! Ha!
 - 7.3. Achat d'habits de combat contre le feu, Arsenal
 - 7.4. Formation Urgence Vie, secouristes en milieu de travail.

- 7.5. *Monsieur Louis Dionne, nouveau pompier à la brigade de Cacouna.
- 8. TRAVAUX PUBLICS
 - 8.1. Recommandation concernant l'asphalte froide
- 9. HYGIÈNE DU MILIEU
- 10. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT
 - 10.1 Permis – Rapport mensuel de novembre 2018
 - 10.2 Procès-verbal du CCU (Comité Consultatif en Urbanisme) du 13 novembre 2018, adoption
 - 10.3 Demande de dérogation mineure / matricule #8107-50-3145
 - 10.4 Demande de modification de zonage de la zone 104-H au matricule #7912-22-1840
- 11. LOISIRS, CULTURE ET DÉVELOPPEMENT
 - 11.1. Loisirs Kakou – Rapport mensuel de novembre 2018
 - 11.2. Fermeture du concours au poste temporaire de Technicien en Loisirs, congé parental
 - 11.3. Contrat de travail, technicien en loisirs
 - 11.4. Patinoire
- 12. FINANCES
 - 12.1. Fondation de la Santé de Rivière-du-Loup, campagne 2019
 - 12.2. Paiement final, Camion Hélie (Poste de commandement pompier)
 - 12.3. *DÉPÔT avant budget de l'exercice financier de deux états financiers et de deux états comparatifs et prévus.
- 13. AFFAIRES JURIDIQUES
- 14. INFORMATIONS
 - 14.1. Réunion *spéciale*, renouvellement du prêt (rue Beaulieu et Meunerie) de 126 400\$ à échéance – mardi le 4 décembre 2018 à 19h30
 - 14.2. Réunion *spéciale*, budget 2019 – lundi 14 janvier décembre 2019 à 19h00
 - 14.3. Réunion *régulière* – lundi 14 janvier 2019 à 19h30 (incluant Motion de réglementations et tarifications de taxations 2019)
 - 14.4. Dépôt du calendrier 2019 des réunions régulières du conseil municipal de Cacouna
- 15. AFFAIRES NOUVELLES / VARIA
- 16. PÉRIODE DE QUESTIONS
- 17. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

QUE l'ordre du jour soit adopté, avec les modifications apportées et que le point « affaires nouvelles » reste ouvert pour ajout si nécessaire.

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

2018-12-314-3.1

3.1 Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 5 novembre 2018

Il est proposé par madame Suzanne Rhéaume
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le procès-verbal de la session régulière du 5 novembre 2018 soit adopté en sa forme et teneur.

2018-12-315-3.2

3.2 Adoption du procès-verbal de la séance spéciale du 12 novembre 2018

Il est proposé par monsieur Benoît Thériault
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le procès-verbal de la session régulière du 12 novembre 2018 soit adopté en sa forme et teneur.

4. RATIFICATION DES DÉBOURSÉS ET ADOPTION DES COMPTES DU MOIS

2018-12-316-4.1

4.1 Ratification des déboursés de novembre 2018 et approbation des comptes

Il est proposé par monsieur Bruno Gagnon
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE les comptes pour la période du 01 novembre au 30 novembre 2018 soient ratifiés et payés tels que présentés pour un montant total de 469 657,95 \$ à même le fonds général.

QUE Madame Ghislaine Daris, mairesse et Madame Carole Pigeon, directrice générale et secrétaire-trésorière soient autorisées à effectuer les paiements pour et au nom de la Municipalité de Cacouna. La directrice générale et secrétaire-trésorière confirme la disponibilité de crédits nécessaires afin de payer les comptes.

5. CORRESPONDANCES

5.1 Dépôt d'une plainte concernant la circulation par la rue Beaulieu

2018-12-317-5.2

5.2 Appui aux Cercles de fermières du Québec

CONSIDÉRANT que les Cercles de Fermières du Québec sollicitent l'appui des différentes municipalités du Québec;

CONSIDÉRANT que les Cercles de Fermières, par leur bénévolat, soutiennent plusieurs causes locales à travers la province;

CONSIDÉRANT que les Cercles de Fermières distribuent dans les hôpitaux, les CSSS, à certaines églises et auprès des démunis des milliers d'objets faits par ses membres;

CONSIDÉRANT que les Cercles de Fermières distribuent des objets de première nécessité dans les maisons de femmes battues et de soins palliatifs, à Centraide, à la Société du cancer et à la Saint-Vincent-de-Paul, à travers le Québec;

CONSIDÉRANT que les Cercles de Fermières amassent des fonds pour de nobles causes, dont la fondation OLO, qui aide les futures mamans dans des milieux défavorisés à donner naissance à des bébés en santé, Mira qui poursuit l'objectif d'accroître l'autonomie des personnes handicapées et de favoriser leur intégration sociale en leur fournissant des chiens développés et entraînés pour répondre à leurs besoins en adaptation en en réadaptation, ainsi qu'à l'Associated Country Women of the World (ACWW), dont le mandat est de financer des projets à travers le monde pour aider les femmes pauvres à changer leur avenir ainsi que celui de leurs enfants;

CONSIDÉRANT que plus de 450 municipalités de la province ont appuyé le projet rassembleur des « Tricot Graffiti » et que celui-ci a eu des retombées économiques sur toutes les municipalités grâce à la Route des tricots graffiti, qui a permis à plusieurs municipalités de se faire connaître;

CONSIDÉRANT les portes ouvertes que le Cercle de Fermières de Cacouna proposent à chaque année et qui donne la possibilité de découvrir les talents de celle-ci au sein de la municipalité de Cacouna;

Il est proposé par madame Francine Côté
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE la municipalité de Cacouna appuie les Cercles de Fermières du Québec dans leur sollicitation d'aide auprès de d'autres municipalités;

QUE la municipalité de Cacouna participe à la demande des Cercles de Fermières en offrant un local pour le Cercle de Fermières de Cacouna à un taux annuel de 500\$ pour l'année 2019.

2018-12-318-5.3

5.3 Maintien des services destinés aux francophones de l'Ontario

ATTENDU la décision du gouvernement de l'Ontario de couper dans les services aux francophones de son territoire, notamment en abolissant le Commissariat aux services en français de l'Ontario et en abandonnant le projet d'université francophone;

ATTENDU la décision de l'Assemblée de la francophonie ontarienne de s'opposer aux décisions du gouvernement de l'Ontario;

ATTENDU la volonté des maires et des conseillers réunis au sein de l'Association française des municipalités de l'Ontario de se joindre au mouvement et qui demande au gouvernement de l'Ontario de revenir sur sa décision;

ATTENDU que les leaders franco-ontariens ont jugé insuffisante l'annonce faite par le premier ministre Doug Ford, concernant la nomination d'un adjoint à l'ombudsman et d'un adjoint aux affaires francophones à son bureau;

ATTENDU que le premier ministre, Doug Ford, a affirmé que les francophones de l'Ontario constituent une des minorités culturelles de la province, reniant ainsi la notion des peuples fondateurs;

ATTENDU la démarche du premier ministre du Québec François Legault auprès du premier ministre de l'Ontario;

Il est proposé par madame Suzanne Rhéaume
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE la municipalité de Cacouna demande au premier ministre de l'Ontario de revenir sur sa décision en rétablissant le Commissariat qu'il a aboli et en assurant la réalisation du projet d'université francophone en Ontario;

QUE le conseil exprime sa solidarité avec les membres des conseils municipaux francophones de l'Ontario;

QUE le conseil demande aux gouvernements du Canada et du Québec de poursuivre leurs démarches pour faire en sorte que le gouvernement de l'Ontario fasse marche arrière;

QUE le conseil demande aux gouvernements du Canada et du Québec de soutenir concrètement les communautés francophones de l'Ontario;

QUE copie de cette résolution soit envoyée au premier ministre de l'Ontario, à la ministre déléguée aux Affaires francophones de l'Ontario, au premier ministre du Canada, au premier ministre du Québec, à l'Association française des municipalités de l'Ontario et à la Fédération Québécoise des Municipalités.

5.4 Dépôt d'une lettre de remerciements de la part du Cœur « De la Terre à la Mer »

6. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

2018-12-319-6.1

6.1 Formation MRC Rivière-du-Loup

ATTENDU que des mises à jours, tant qu'à l'application des Lois concernant les taxes applicables au niveau municipal, sont recommandées par la firme comptable Malette;

CONSIDÉRANT que les remboursements seront partiel en ce qui concerne la TVQ et que les modalités et modifications ont été apportés à la Loi;

CONSIDÉRANT les nouvelles subventions, parrainage à certains organismes, règles d'associations, compensation et dédommagement, paiements divers, fournisseur ayant une mauvaise gestion de ses taxes à la consommation; organisme para municipaux, développement domiciliaire ainsi que les avantages imposables du kilométrage et des repas qui sont régis par les nouvelles Lois;

Il est proposé par madame Danielle Gagné
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE mesdames Chantale Thérberge ainsi que Carole Pigeon, étant pour l'une adjointe à la trésorerie et la seconde secrétaire trésorière, puissent assister au colloque tenu le 6 décembre 2018 à Rivière-du-Loup au coût de 185\$ par inscription plus les taxes applicables.

2018-12-320-6.2

6.2 Renouvellement de l'adhésion 2019 avec la fédération québécoise des municipalités

Il est proposé par monsieur Benoît Thériault
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE la cotisation de la FQM se chiffre à 1918.02 \$ pour l'année 2019 plus les taxes applicables.

2018-12-321-6.3

6.3 Feuillet paroissial secteur de la Terre à la Mer, publication annuelle

Il est proposé par madame Francine Côté
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE la municipalité de Cacouna désire un emplacement publicitaire dans le feuillet paroissial au coût de 150,00 \$ annuellement plus les taxes à raison d'une publicité distribuée dans les *publisacs* une fois par mois;

QUE le paiement de cette espace publicitaire sera fait directement à l'imprimerie Sainte-Croix.

2018-12-322-6.4

6.4 Adhésion « Les Fleurons du Québec » années 2019-2020-2021

ATTENDU que l'adhésion est pour une période de trois (3) ans;

Il est proposé par madame Danielle Gagné
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE la cotisation au coût de 1 170,00 \$ est acceptée plus les taxes applicables.

2018-12-323-6.5

6.5 PG Solutions, contrat d'entretien des applications comptables

ATTENDU que le service est de PG Solutions est pour une (1) année;

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE la soumission CESA27489 au montant de 7 440,00 \$ est acceptée telle que présenté, plus les taxes applicables.

2018-12-324-6.6

6.6 Motion règlementation du budget 2019 et taux de taxation et tarification pour l'année 2019

ATTENDU qu'il y a eu dépôt, en ce jour, des états financiers en date de novembre 2018 et du budget comparatif en date du même mois selon la Loi;

Il est proposé par madame Suzanne Rhéaume
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE la règlementation concernant la taxation et la tarification sera présentées devant publique lors d'une séance spéciale qui sera tenue le 7 janvier 2019 dès 19 h 00 en lieu normal des réunions du conseil;

QUE madame Suzanne Rhéaume, conseillère qui propose cette MOTION devra aussi adopter la résolution lors de la réunion du 7 janvier 2019.

2018-12-325-6.7

6.7 Adoption du règlement 105-18 « Le bon ordre et la paix »

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion a été déposé lors de la dernière réunion régulière du 5 novembre 2018;

CONSIDÉRANT que l'avis a été lut par la conseillère, madame Francine Côté

Il est proposé par madame Francine Côté
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le *Règlement #105-18* est adopté et entre en vigueur conformément à la loi dès ce jour.

2018-12-326-6.8

6.8 Adoption du règlement 106-18 « Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux de Cacouna »

CONSIDÉRANT la nouvelle loi en matière de drogues, alcools, médicaments et autres substances similaires;

CONSIDÉRANT la loi 176 des normes du travail du Québec au sujet de la discrimination et harcèlement au travail;

Il est proposé par monsieur Bruno Gagnon
et secondé par madame Francine Côté
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE les modifications aux *Règlements 55-12 et 89-16* sont apportés avec les points ajoutés au *Règlement 106-18*;

QUE les employés municipaux seront avisés par réunion et recevront une copie concernant ces ajouts;

QUE les employés municipaux devront signer l'avis d'ajout du *Règlement 106-18*.

7. SÉCURITÉ PUBLIQUE

7.1 Service incendie – Rapport novembre 2018

Dépôt du rapport du service incendie novembre 2018 pour information.

2018-12-327-7.2

7.2 Colloque le 2 février 2019 en sécurité civile

ATTENDU qu'un colloque en sécurité civile se tiendra à St-Louis du Ha! Ha! Le 2 février 2019;

ATTENDU que notre chef des opérations, monsieur Joel Rochefort, ne peut y être présent;

CONSIDÉRANT que la journée inclue la formation et le repas du midi;

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE monsieur David Beaulieu, lieutenant de la brigade d'incendie de Cacouna représente la municipalité lors de ce congrès;

QUE la somme de 340 \$ soit payée à l'Association des Pompiers de L'Est-du-Québec (l'APEQ);

QUE le transport et le temps salaire reliés à cette journée seront payés par la municipalité selon les termes de la convention qui gère la brigade d'incendie de Cacouna.

2018-12-328-7.3

7.3 Achat d'habits de combat contre le feu, arsenal

ATTENDU que l'achat de trois (3) « bunker » était prévu au budget 2018;

Il est proposé par madame Suzanne Rhéaume
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le paiement de 4 677,00 \$ pour la soumission en date du 17 septembre 2019 est accordé plus les taxes applicables;

2018-12-329-7.4

7.4 Formation urgence vie, secouriste en milieu de travail

ATTENDU que la formation du personnel est requise en milieu de travail par la CNESST;

CONSIDÉRANT que la formation est gratuite pour deux travailleurs pour la municipalité de Cacouna et couvert par la CNESST;

Il est proposé par monsieur Benoît Thériault
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE mesdames Chantale Théberge et Carole Pigeon suivent la formation avec salaire et dépenses relatives à la formation déboursés.

2018-12-330-7.5

7.5 * Monsieur Louis Dionne, nouveau pompier de la brigade de Cacouna

ATTENDU que monsieur Louis Dionne a déjà un DEP en incendie et que donc une formation supplémentaire n'est pas nécessaire;

CONSIDÉRANT que la brigade a besoin d'effectif pour respecter le schéma d'incendie;

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE la candidature de monsieur Louis Dionne est acceptée par les membres du conseil municipal de Cacouna aux conditions de l'entente salariale effective à la convention.

8. TRAVAUX PUBLICS

2018-12-331-8.1

8.1 Recommandation concernant l'asphalte froide

ATTENDU la demande faite par la municipalité aux travaux publics;

Il est proposé par monsieur Bruno Gagnon
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE l'asphalte en réserve sera utilisée jusqu'à épuisement.

QUE discussions seront tenus tant qu'aux nouveaux matériaux à utiliser par la suite.

9. HYGIÈNE DU MILIEU

Aucun point.

10. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

10.1 Permis de construction et certificats d'autorisation – Rapport mensuel de novembre 2018

Le rapport des statistiques et des permis généraux et certificats d'autorisation du mois novembre 2018 sont déposés au conseil pour information générale.

2018-12-332-10.2

10.2 Procès-verbal du CCU (Comité consultatif en urbanisme)

Il est proposé par madame Danielle Gagné
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le procès-verbal du CCU tenu le 13 novembre 2018 est accepté comme présenté.

2018-12-333-10.3

10.3 Demande de dérogation mineure / matricule #8107-50-3145

CONSIDÉRANT que la demande vise à permettre un lotissement dont les dimensions ne respectent pas celle prévues pour un terrain à moins de 100m d'un cours d'eau;

CONSIDÉRANT que la dérogation vise à limiter au maximum la partie qui serait extraite de la zone dédiée à l'agriculture et à limiter au maximum la partie de terrain résidentielle qui serait hors de la zone associée à l'îlot déstructuré;

CONSIDÉRANT qu'il s'agit d'un lotissement qui reprend les dimensions minimales prescrites de 50m x 75m et 4000m² et qu'il s'agit d'un terrain où les équipements et bâtiments se trouvent loin du cours d'eau, ce qui est l'intention initiale qui a amené le législateur à fixer la profondeur du terrain à 75m;

CONSIDÉRANT qu'avec les règles combinées de notre règlement de lotissement et de la CPTAQ il devient presque impossible de séparer la terre cultivable de la résidence unifamiliale qui est désormais dans l'îlot déstructuré;

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE ce conseil accepte la recommandation du CCU dans son entier.

2018-12-334-10.4

10.4 Demande de modification de zonage / matricule #7912-22-1840

ATTENDU le dépôt de la requête concernant la zone 104-H;

Il est proposé par madame Suzanne Rhéaume
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE ce conseil a lu et compris la recommandation du CCU à savoir d'autoriser les limites de la zone 104-H harmonisées avec celles prévues au schéma d'aménagement en vigueur de la MRC de Rivière-du-Loup;

QUE conseil municipal de Cacouna rejette cette demande.

11. LOISIRS ET CULTURE

11.1 Loisirs Kakou – Rapport mensuel de novembre 2018

Le rapport des activités des Loisirs Kakou du mois novembre 2018 est déposé au conseil pour information générale.

Une modification au rapport présenté devra être faite tant qu'à l'ajout des noms des représentants conseillers qui siègent aussi au Loisirs Kakou à savoir madame Suzanne Rhéaume et monsieur Bruno Gagnon.

2018-12-335-11.2

11.2 Fermeture du concours au poste temporaire de technicien en loisirs, congé parental

Le concours pour un remplacement temporaire d'une période d'environ 9 mois a été fermé le 22 novembre 2018 et les membres du conseil de sélection prendront une décision sous peu.

2018-12-336-11.3

11.3 Contrat de travail, Technicien en Loisirs

ATTENDU l'échéance au 31 décembre 2018 du présent contrat de travail du technicien en loisirs;

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE l'employé accepte les conditions au contrat;

QUE ce conseil dépose un contrat d'une année débutant le 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2019.

2018-12-337-11.4

11.4 PATINOIRE saison d'hiver 2018-2019

CONSIDÉRANT la construction du centre communautaire place St-Georges de la rue Beaulieu à Cacouna et donc l'impossibilité d'utiliser le terrain pour faire un rond de glace pour l'hiver 2018-2019 par la municipalité de Cacouna;

CONSIDÉRANT que plusieurs citoyens désirent obtenir une patinoire ou tout au moins un rond de glace pour la période hivernale 2018-2019;

Il est proposé par monsieur Bruno Gagnon
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE la patinoire ou rond de glace verra le jour sur la rue Des Muguets aussitôt que le temps le permettra et ce jusqu'au maximum 15 mars 2019;

QUE le conseil autorise les dépenses associées à la patinoire temporaire pour la saison 2018-2019.

12. FINANCES

2018-12-338-12.1

12.1 Fondation de la santé de Rivière-du-Loup, campagne 2019

Il est proposé par madame Francine Côté
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QU'un montant de 50 \$ sera versé comme contribution au centre satellite d'hémodialyse de Rivière-du-Loup.

2018-12-339-12.2

12.2 *Paiement final, Camion Hélie (poste de commandement pompier)

CONSIDÉRANT la satisfaction du véhicule d'urgence acheté chez Camion Hélie et selon le devis demandé;

Il est proposé par madame Suzanne Rhéaume
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le dernier paiement et final de l'achat soit effectué immédiatement au montant de 99 165,94 \$ taxes incluses.

2018-12-340-12.3

12.3 *Dépôt avant budget de l'exercice financier de deux états comparatifs et prévus

ATTENDU que la loi 176.4 du code municipal demande de déposer selon le premier et le second paragraphe de ladite loi les états comparatifs des exercices financiers de l'année en cours et de l'année dernière;

ATTENDU que la loi 176.4 du code municipale demande de déposer 4 semaines avant l'adoption du budget les comparatifs de l'année en cours et de l'année précédente;

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE ce conseil accepte séance tenante, le dépôt de ces rapports de fonctionnement comptable et budgétaire.

13. AFFAIRES JURIDIQUES

Aucun point

14. INFORMATIONS

14.1 Prochaine séance spéciale du conseil – Mardi 4 décembre 2018 à 19 h 30
Renouvellement du prêt (Rue Beaulieu et Meunerie), échéance

14.2 Prochaine séance spéciale du conseil – Lundi 17 décembre 2018 à 19 h 30
Budget

14.3 Prochaine séance régulière du conseil – Lundi 14 janvier 2019

2018-12-341-14.4

14.4 Dépôt du calendrier 2019 des séances régulières du conseil municipal de
Cacouna

ATTENDU que le conseil municipal doit déposer au MAMOT et devant citoyens le calendrier mensuel des réunions régulières des sessions du conseil pour l'année 2019;

Il est proposé par madame Francine Côté
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le calendrier est accepté comme présenté.

15. AFFAIRES NOUVELLES

Aucun point

16. PÉRIODE DE QUESTIONS

17. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2018-12-342-17.1

17.1 Clôture de l'assemblée

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QU'advenant 20 h 40 et l'ordre du jour étant épuisé, que l'assemblée soit close.

Ghislaine Daris
Mairesse

Carole Pigeon
directrice générale
